Accueillir sur sa ferme : connaître la réglementation du tourisme vert / agritourisme

PUBLIC CIBLE

Paysans, paysannes, porteurs porteuses de projets

OBJECTIFS

Connaître le contexte touristique
Appréhender la réglementation liées à l'accueil à la ferme (hébergements, restauration, accueil à la ferme, accueil social...)
Etudier les règles administratives et commerciales
Avoir des notions pour communiquer sur son projet

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Tour de table des participants

Le contexte touristique : les principaux acteurs du territoire, les aides à l'investissement, les labels touristiques, présentation d'Accueil Paysan, développer un projet d'accueil

Réglementation liées à l'accueil à la ferme
- Les hébergements : le gîte ou meublé de tourisme, , la chambre d'hôtes, le gîte d'étapes , l'accessibilité, le camping à la ferme
- Les hébergements insolites
- La restauration
- La table paysanne, l'auberge paysanne, le débit de boisson
- L'accueil à la ferme : visite de ferme, ferme pédagogique / Ferme d'animation
- L'accueil social

Les règles administratives et commerciales : réservation/le contrat, assurance...

La communication : communiquer sur son projet, mettre en valeur sa structure, outils pour développer sa communication...

Bilan de fin de formation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Echanges entre les participants
Support de formation

MOYENS MATÉRIELS

Salle toute équipée (écran, paper-board, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 13/10/2023

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Adhérent	**448 €**
Non adhérent	**448 €**
Non agricole	**448 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Nous contacter pour votre prise en charge

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Elisa MICHEL-MAYNIER
addear12@orange.fr
ADDEAR de l'Aveyron
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation : 73120041012

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas partagé

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/10/2023	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	Accueil Paysan
23/10/2023	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	Accueil Paysan

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | S'installer en AP | Accueil

FINANCEURS

VIVEA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir. | pôle emploi

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)